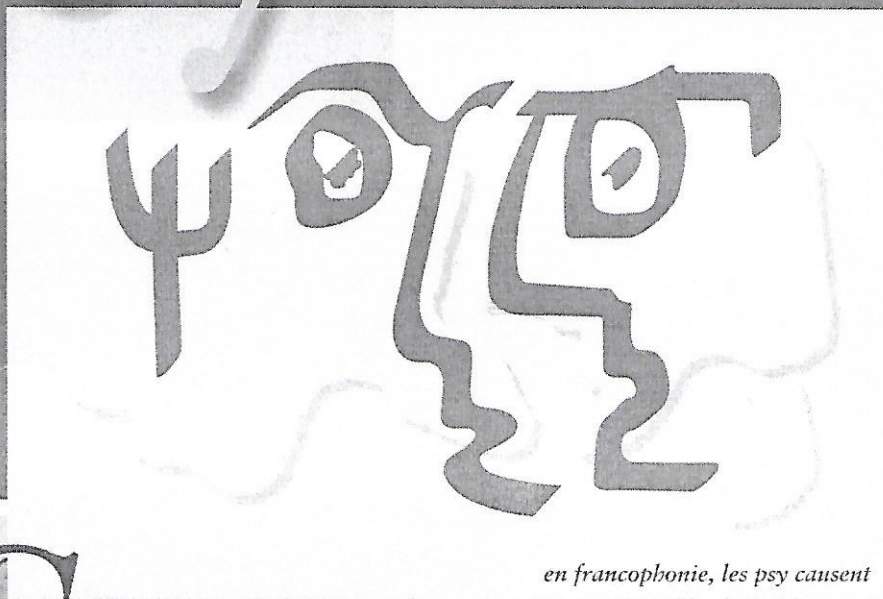


Psy

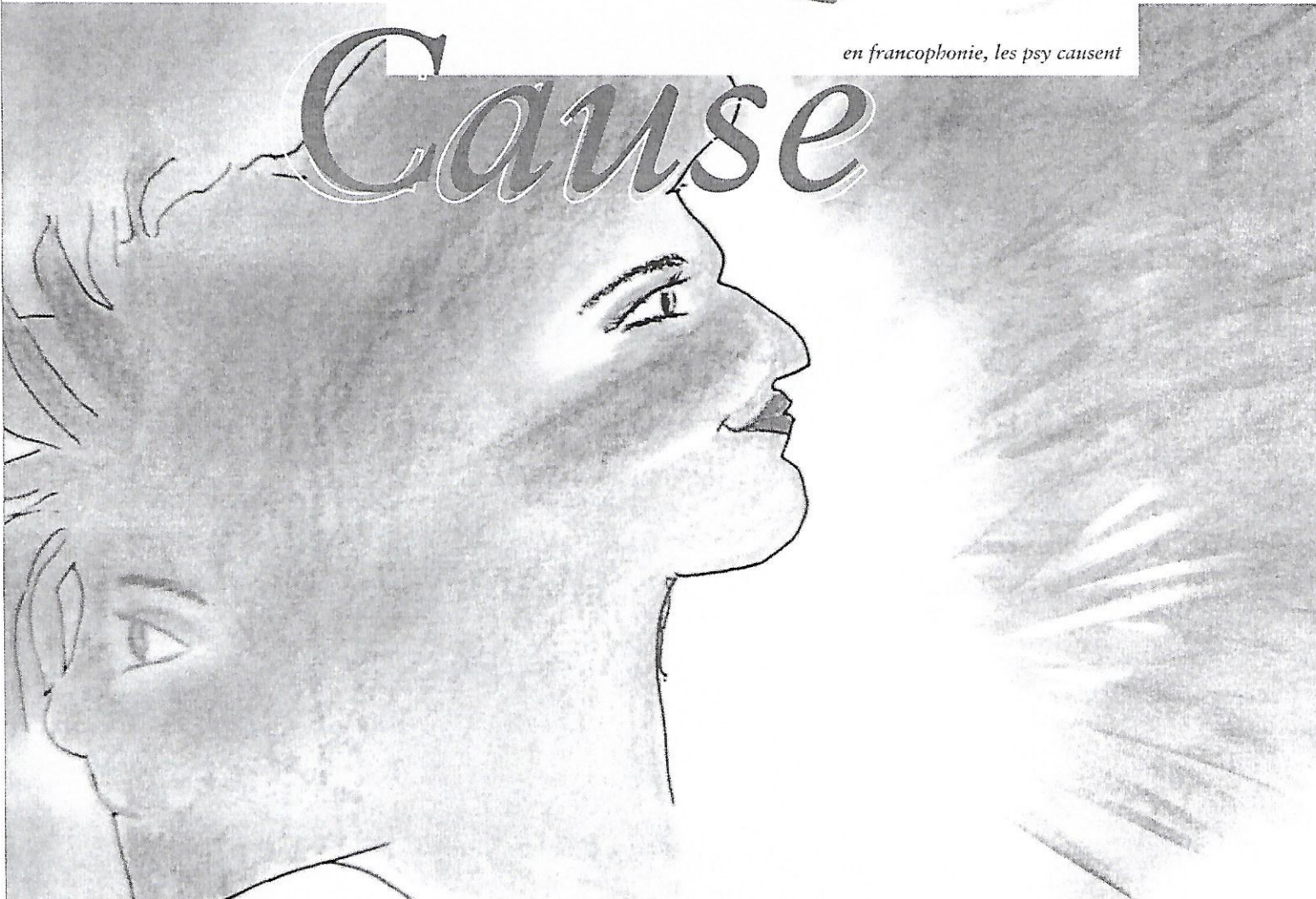
Psy Cause 73

3^{ème} quadrimestre 2016



en francophonie, les psy causent

Cause



Sommaire

Psy Cause I : Art Thérapies et Œuvres d'ateliers à médiation créative Introduction au dossier.....	3
France : L'intérêt d'installer un service d'art-thérapie en psychiatrie François Granier	4
Bénin : Thérapie à médiation artistique au Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) de Cotonou : à propos de deux cas Dèdonougbo Mèmègnon Awohouedji, Grégoire Magloire Gansou, Elvyre Klikpo, Houedjoudjo Sègbédé Emilienne Aligbonon, Codjo Djankpa, Moïse Dossa, Sonia Kanekatoua, Guillaume Alowanou, Mireille Njanjo, Victoire Foundohou, André Tabo	9
France : La place de l'œuvre dans le processus d'art-thérapie. Alain Gleize	16
France : Créativité et art thérapie Thierry Lavergne	20
Psy Cause II : Auteurs francophones Introduction au dossier	24
Côte d'Ivoire : Mourir à soi, effet de la guerre sur la femme en Côte d'Ivoire Madjara Akesse Pokou N'guessan Anoumatacky, Anna-Corinne Bissouma, Alain-Maxime Mouanga, Yessonguilani Jean-Marie Yéo-Ténéna	25
Côte d'Ivoire : Etude des déterminants de l'agressivité chez les adolescents addicts aux jeux vidéo du quartier Koweit de Yopougon (Abidjan) Atta Kouamé, Félicien Yomi Tia	33
Burkina Faso : Automutilation en psychiatrie : à propos d'un cas clinique à Ouagadougou Désiré Nanéma, Patrice Goumbri, Patrice Tapsoba, Boubacar Bagué, Kapouné Karfo, Jean Gabriel Ouango, Ousseini Diallo, Arouna Ouédraogo	41
Centrafrique : Facteurs influençant les itinéraires thérapeutiques chez les patients suivis en psychiatrie au CNHU de Bangui André Tabo, Anselme Djidonou, Grégoire Magloire Gansou, Saliou Salifou, Grégoire Caleb Kette, Alain Maxime Mouanga, Sylvain Gomossa, Nathalie Agnès Koutou, François Touadera, Kolou Simliwa Dassa, Mathieu C Tognidé, René Gualbert Ahyi	46
Cameroun : Traumatisme initial et passage à l'acte sexuel déviant sur les enfants au Cameroun : une étude de deux cas de sujets incarcérés à la Prison Centrale de Yaoundé Emilie Clarisse Tchokote	51
France : Vitamine C et troubles cognitifs dans un contexte d'imprégnation éthylique Damega Wenkourama, Chloé Meslin, Alexandre Baguet ...	60
Algérie : Croyances socioculturelles et attributions religieuses de l'épilepsie à Tlemcen Djaouida Berrahil	64

Psy Cause

73

Septembre-Décembre 2016
Revue quadrimestrielle

Dr J.-P. Bossuat
3 rue de la Balance - 84000 Avignon

Site web : <http://www.psychocause.info>

Prix du numéro : 20€

Infographie : BAZILIC INSTINCT - Avignon 84
04 90 22 25 95

Imprimeur : MC Caractère - Avignon 84
04 90 27 08 09

ISSN 1245-2394

L'équipe de Psy Cause

Directeur de la publication et de la rédaction

Jean-Paul Bossuat (Avignon)

Directeur adjoint

Thierry Lavergne (Aix-en-Provence)

Rédacteurs en chef

Coordonnateur : Jean Paul Bossuat

Marie-José Pahin (Marseille)

Péguy Ndonko (Yaoundé)

Comité universitaire francophone de lecture

Kolou Simliwa Dassa (Université de Lomé, Togo)

Josiane Houngbé (Université de Cotonou, Bénin)

Koffi Paulin Konan (Institut National de Santé Publique d'Abidjan, Côte d'Ivoire)

Drissa Koné (Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire)

Asséman Médard Koua (Université de Bouaké, Côte d'Ivoire)

Djibo Douma Maïga (Université de Niamey, Niger)

Samuel Mampunza (Université de Kinshasa, RD Congo)

Gérard Pirlot (Université Toulouse II, France)

Aïda Sylla (Université de Dakar, Sénégal)

André Tabo (Université de Bangui, Centrafrique)

Raymond Tempier (Université d'Ottawa, Ontario, Canada)

Jean-Marie Yéou Ténéna (Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire)

Administrateur trésorier

Chantal Roose (Avignon)

Secrétaires de Rédaction

Algérie :

Meryem Tadlaoui (Tlemcen, Algérie)

Amérique du Nord :

François Borgeat (Montréal, Québec, Canada)

Adjoint à l'Amérique du Nord :

Jean-Paul Olivier (Belfort, France)

Côte d'Ivoire :

Gilbert Assandé N'guessan (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Comité de Rédaction Francophone

France :

Geneviève Ayach (Paris)

Jérôme Bobo (Uzès)

Yves Chmielewski (Avignon)

Thierry Fouque (Nîmes)

Jean-Louis Griguer (Valence)

Catherine Lesourd (Martinique)

Myriam Livolant (Luzes)

Corentin Nascimento (Chaumont)

Marc Oeynhausien (Avignon)

Gérard Pirlot (Toulouse, France)

Raymond Videlaïne (Bonneval)

Algérie :

Réda Bénosmane (Tlemcen)

Mohamed Tadlaoui (Tlemcen)

Bénin :

Charles Akondé (Cotonou)

Émilie Fiozzi-Kapdonou (Cotonou)

Josiane Houngbé (Cotonou)

Burkina Faso :

Kapouné Karfo (Ouagadougou)

Arouna Ouedraogo (Ouagadougou)

Cambodge :

François Daniel Alberola (Phnom Penh)

Ka Sunbaunat (Phnom Penh)

Chak Thida (Phnom Penh)

Cameroun :

Jean-Pierre Olivier Kamga Olen (Yaoundé)

Valère Nkelzok (Douala)

Canada :

Jean Philippe E Daoust (Ottawa, Ontario)

Samia Attia Galand (Gatineau, Québec)

Jean Dominique Leccia (Montréal, Québec)

Pierre Leichner (Vancouver, Colombie britannique)

Raymond Tempier (Ottawa, Ontario)

Centrafrique :

André Tabo (Bangui)

Congo :

Alain M. Mouanga (Brazzaville)

Paul Macaire Ossou-Nguet (Brazzaville)

RD Congo :

Samuel Mampunza (Kinshasa)

Gilbert Mananga (Kinshasa)

Côte d'Ivoire :

Drissa Koné (Abidjan)

Koffi Paulin Konan (Abidjan)

Asséman Médard Koua (Bouaké)

Y Jean-Marie Yéou Ténéna (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Guinée :

Moridofé Doukouré (Conakry)

Mamady Mory Keita (Conakry)

Italie :

Alfredo Ancora (Rome)

Japon :

Shigeyoshi Okamoto (Kyoto)

Kiyoshi Shiraiishi (Fukukoa)

Liban :

Gada Bteich (Beyrouth)

Madagascar :

Adéline Raharivelo (Antananarivo)

Bertille Rajaonarison (Antananarivo)

Mali :

Baba Koumaré (Bamako)

Maroc :

Sadek El Idrissi (Marrakech)

Mauritanie :

Ousmane Sall (Nouakchott)

Monaco :

Valérie Aubin (Monaco)

Niger :

Djibo Douma Maïga (Niamey)

Pays Bas :

Josée Van Eijk (Nimègue)

Portugal :

Amélie Trupin-Mesquita (Lisbonne)

Sénégal :

Aïda Sylla (Dakar)

Mamadou Habib Thiam (Dakar)

Seychelles :

Isabelle Benoiton (Victoria)

Suède :

Ola Lindgren (Karlstad)

Suisse :

Othman Sentissi (Genève)

Tchèque :

Jan Cimicky (Prague)

Ivan Galuszka (Bila voda)

Petr Taraba (Opava)

Togo :

Kolou Simliwa Dassa (Lomé)

Saliou Salifou (Lomé)

Kokou Messanh Agbémélé Soédjé (Lomé)

Michel Touso (Lomé)

Tunisie :

Béchir Ben Hadj Ali (Sousse)

Faten Ellouze (Tunis, Tunisie)

Correspondants

Rachel Bocher (Nantes, France)

Jean-François Bouix (Montpellier, France)

Jean-Marc Boulon (St-Rémy-de-Provence, France)

Françoise Deramond (Toulouse, France)

Habachi El Gammal (Assouan, Égypte)

Vladimir Esaulov (Moscou, Russie)

Michaïl Fedorovitch Denisov (Saint Petersburg, Russie)

Martine Fournier (Marseille, France)

Prosper Gandaho (Parakou, Bénin)

Fakhreddine Haffani (Tunis, Tunisie)

Françoise Lanet (Lausanne, Suisse)

Hosni Ouahchi (Avignon, France)

Ahmed Ould Hamadi (Nouakchott, Mauritanie)

Yves Petit (Papeete, Polynésie)

Bertrand Piret (Strasbourg, France)

Béatrice Ségalas (Antony, France)

Eugeny Snedkov (Saint Petersburg, Russie)

Adrien Tempier (Londres, Angleterre)

Sergeï Yakovlevitch Svistunov (Saint Petersburg, Russie)

Youri Zharkov (Moscou, Russie)

Membres d'honneur

Michèle Bareil-Guerin (Limoux, France)

Michel Bayle (Aix en Provence, France)

Moïse Benadiba (Marseille, France)

Daniel Bley (Arles, France)

Hervé Bokobza (Montpellier, France)

Thierry Bottai (Martigues, France)

Jean-Philippe Boulenger (Montpellier, France)

Stéphane Bourcet (Toulon, France)

Patrick Boyer (Uzès, France)

Boris Cyrulnik (Toulon, France)

Laurence Feller (Uzès, France)

Huguette Ferré (Martigues, France)

Jane Mac Adam Freud (Londres, Angleterre)

Alain Gavaudan (Marseille, France)

Jean-Luc Metzger (Martigues, France)

Carole Mitaine (Antibes, France)

Dominique Pringuey (Nice, France)

Jean Pierre Staebler (Avignon, France)

Nicole Vernazza (Arles, France)

Instructions aux auteurs

Toute proposition d'article devra être formulée et envoyée au Dr J.-P. Bossuat, à son adresse email : jpbossuat@numericable.fr.
Le comité de rédaction est seul juge de l'acceptation ou non d'une communication.

Contenu de l'article

L'article doit être obligatoirement constitué des rubriques suivantes :

- Titre de l'article
- Photographie de l'auteur (photo d'identité)
- Nom de l'auteur (prénom suivi du nom), qualité, adresse
- Résumé : 100 à 150 mots en langues française puis anglaise, exposant succinctement l'objet de l'article.
Suivent les mots clés en Français et en Anglais.

Corps de l'article

L'article peut être constitué de une ou plusieurs parties selon les besoins de l'exposé. Les photographies, graphiques, dessins sont désignés sous le terme générique de « Figures ». Elles seront numérotées dans l'ordre d'apparition dans le texte (dans lequel doit exister un appel de figure). Les légendes des figures sont séparées du reste de l'article.

Bibliographie :

Pour un livre, les mentions suivantes doivent apparaître :

Auteur (nom, prénom), titre (en italique), tome (si nécessaire), ville, maison d'édition, n° d'édition (si ce n'est pas la première), année, nombre de pages, pages de référence.

Pour un article, dans une revue : Auteur (nom, prénom), titre de l'article entre « », le nom de la revue (en italique), le n° de volume, l'année, le n° des première et dernière pages de l'article.

Instructions techniques

• Texte

Le texte doit être fourni en version informatique (fichier .doc ou .rtf) et envoyé par mail.

• Photographies et figures

Les photographies ou figures doivent être d'une précision et d'une qualité suffisante pour permettre l'édition. Elles doivent être fournies en version informatique et envoyées par mail, chacune faisant l'objet d'un fichier séparé (format tif, eps ou jpg).

• Tableaux

Comme pour le texte, les tableaux seront fournis en version informatique (fichier doc, xls...) et envoyés par mail.

La formation d'art-thérapeute de l'IRFAT est désormais possible aux ANTILLES.

Mai 2017 : forum et ateliers préparatoires

Octobre 2017 : début de la formation

Renseignements sur www.irfat.com

Abonnement

Abonnement pour un an à la revue Psy Cause : 50 € à partir du n° (sauf n° épuisés).

3 numéros quadrimestriels

Le bulletin d'abonnement rempli ainsi que son règlement à l'ordre de Psy Cause sont à envoyer à :

Chantal Roose, trésorière de PsyCause

12 rue du Sancy

30133 Les Angles (France)

Nom et prénom

Adresse professionnelle

Code postal..... Ville.....



Dèdonougbo Mémègnon Awohouedji

Thérapie à médiation artistique au Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) de Cotonou : à propos de deux cas

Auteurs : Dèdonougbo Mémègnon **Awohouedji**¹, Grégoire Magloire **Gansou**¹, Elvyre **Klikpo**¹, Houedjoudjo Sègbédé Emilienne **Aligbonon**, Codjo **Djankpa**, Moïse **Dossa**, Sonia **Kanekatoua**¹, Guillaume **Alowanou**¹, Mireille **Njanjo**¹, Victoire **Foundohou**, André **Tabo**²

Résumé : le dessin, l'écriture, la photographie, les groupes de parole constituent des modes d'expression de l'émotion chez l'africain. Au Bénin, ces modes d'expression sont expérimentés par certains patients du Centre National Hospitalier Universitaire de Psychiatrie de Cotonou (CNHUPC) au cours d'un atelier (Atelier de Réinsertion Sociale et d'Expression Artistique). À travers l'analyse des situations cliniques de Marie et de Roger, les auteurs vont déterminer l'impact de cet atelier sur les patients du CNHUPC. L'ARSEA est une activité thérapeutique de réinsertion sociale et d'expression à travers l'art. Logé au sein de l'Unité de Soins aux Toxicomanes, son objectif est de permettre aux usagers du centre de s'exprimer, voire si possible de se réinsérer. Le taux de fréquentation de l'atelier en 2014 est en moyenne de 10 personnes par séance pour un sexe ratio de 8,5 en faveur des hommes. Les principales activités de l'ARSEA sont le dessin, la photographie, le groupe de parole et l'écriture. Marie (schizophrène) et Roger (polytoxicomane) participent à l'atelier. Marie a exprimé à travers ses dessins, "son amertume, sa galère, son désir de l'argent et son désir de posséder une paire de crêpes pour faire le sport". Roger a traduit l'étiopathogénie de la toxicomanie et sa reconnaissance à l'équipe de soins aux toxicomanes. Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale permettant aussi bien aux participants qu'aux animateurs d'échanger un instant de bien-être. L'ARSEA n'est pas un mythe mais une réalité au CNHUPC. L'atelier, outil d'expression et de traitement, permet à la fois aux patients et aux animateurs d'assouvir une passion et d'avoir une bonne santé mentale. Une étude plus approfondie est nécessaire pour évaluer à long terme l'atelier.

Mots clés : atelier, expression artistique, CNHUPC, Bénin.

Summary : the drawing, writing, photography, discussion groups are ways of expressing emotion of the African. In Benin, these modes of expression are experienced by some patients of the Centre National Hospitalier Universitaire de Psychiatrie de Cotonou (CNHUPC) during a workshop (Social Reintegration Workshop and Artistic Expression). Through the analysis of clinical situations of Mary and Roger, the authors will determine the impact of this workshop for patients of CNHUPC. The therapeutic activity is ARSEA reintegration and expression through art. Housed within the addiction care unit, his objective is to allow users of the center to express themselves, and maybe to be reintegrated. The workshop attendance rate in 2014 is an average of 10 people per session for a sex ratio of 8.5 in favor of men. The main activities of the ARSEA are drawing, photography, speech and writing group. Mary (schizophrenic) and Roger (drug addict) participate in the workshop. Mary expressed through his drawings, " her bitterness, her galley, her desire to get money and desire to own a pair of pancakes for sport. " Roger translated the pathogenesis of drug addiction and its recognition in addiction care team. The sessions take place in a friendly atmosphere allowing both participants as facilitators to share a moment of well-being. The ARSEA is not a myth but a reality at CNHUPC. The workshop, expression and treatment tool, allows both patients and animators to indulge a passion and to have good mental health. Further study is needed to assess the long-term workshop.

Tags : workshop, artistic expression, CNHUPC, Benin.

- Docteur AWOHOUEJJI Dèdonougbo Mémègnon, DES de Psychiatrie¹
- Docteur GANSOU Grégoire Magloire, Psychiatre, Maître de Conférences Agrégé¹ et Directeur du Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie de Cotonou (CNHUPC)
- Docteur KLIKPO Elvyre, Psychiatre¹ au CNHUPC et responsable de l'Unité des Soins aux Toxicomanes
- Mme ALIGBONON Houedjoudjo Sègbédé Emilienne, Psychologue¹ au CNHUPC et responsable de l'ARSEA
- Mr DJANKPA Codjo, Psychologue¹ au CNHUPC et animateur de l'ARSEA
- Docteur DOSSA Moïse, Psychiatre
- Docteur KANEKATOUA Sonia, DES de Psychiatrie¹
- Docteur ALOWANOU Guillaume, DES de Psychiatrie¹
- Docteur NJANJO Mireille, DES Psychiatrie¹
- Docteur FOUNDOHOU Victoire, Pédopsychiatre
- Docteur TABO André, Psychiatre et Maître de Conférence Agrégé²

1 : Département de Santé Mentale Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey Calavi (Bénin)

2 : Université de Bangui (Centre Afrique)

Auteur correspondant : AWOHOUEJJI D M. Courriel : memegnon@gmail.com

Introduction

“L'art brut se foment dans la dissidence, parmi les sujets rebelles à la société moderne et industrielle naissante. Dans une première partie du XXème siècle, les lieux d'exclusion et de réclusion, l'hôpital psychiatrique, l'établissement pénitentiaire, généraient en effet plusieurs formes d'expression artistiques sauvages et autistiques” (LUCIENNE P., 2010). Henri Ey parle de psychothérapie de créativité et y regroupe « les techniques qui prennent appui sur l'activité créatrice du sujet : dessins, modelage, peinture, musique, expression corporelle, etc. » (Henry EY, 2013) L'art-thérapie en fait partie.

L'art-thérapie, aujourd'hui psychothérapie à médiation artistique, a été une découverte “accidentelle”. Adrian Hill s'en revendique la paternité dans son ouvrage “Art versus illness” (J-D GUELFY, F. ROUILLON 2012). Elle peut être définie comme « toute utilisation d'une pratique artistique à des fins thérapeutiques » (DUBOIS AM. 2009). En dehors des pays du nord où elle est bien structurée, l'art thérapie se pratique aussi dans les pays du sud.

Les activités artistiques et occupationnelles à visée thérapeutique se pratiquent dans le service de psychiatrie du CHU de Fann au Sénégal (SYLLA A. et Col. 2002). Au Bénin, le dessin, l'écriture, la photographie, les groupes de parole sont pratiqués par des patients du Centre National Hospitalier Universitaire de Psychiatrie de Cotonou (CNHUPC) au cours d'un atelier ; l'Atelier de Réinsertion Sociale et d'Expression Artistique (ARSEA).

L'ARSEA est une première expérience dans un centre psychiatrique au Bénin qui suscite plusieurs questions. Comment fonctionne cet atelier ? Qu'apporte-t-il aux patients ? Est-il opportun de mettre en œuvre un tel atelier ? Pour répondre à ces différentes questions, nous nous sommes fixés pour objectif de déterminer l'impact de l'ARSEA sur les patients à travers l'analyse de deux (2) vignettes cliniques en présentant les œuvres respectives. Il s'agissait d'une étude descriptive qui s'est déroulée au Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie de Cotonou (CNHUPC).

Vignettes cliniques

Cas 1 : Marie



Opératrice de saisie âgée de 37 ans, séparée d'avec son mari et mère de 2 enfants. Elle est adoptée depuis l'enfance et a connu son père biologique il y a 5 ans environ. Marie a été amenée sous escorte des sapeurs-pompiers le 4/12/2004 (date de 1ère consultation) pour tentative d'infanticide sur son enfant de 2 ans par étranglement.

L'entretien et l'examen ont permis de retrouver un syndrome dissociatif et un délire paranoïde. Une schizophrénie paranoïde a été retenue comme diagnostic et elle a été mise sous traitement.

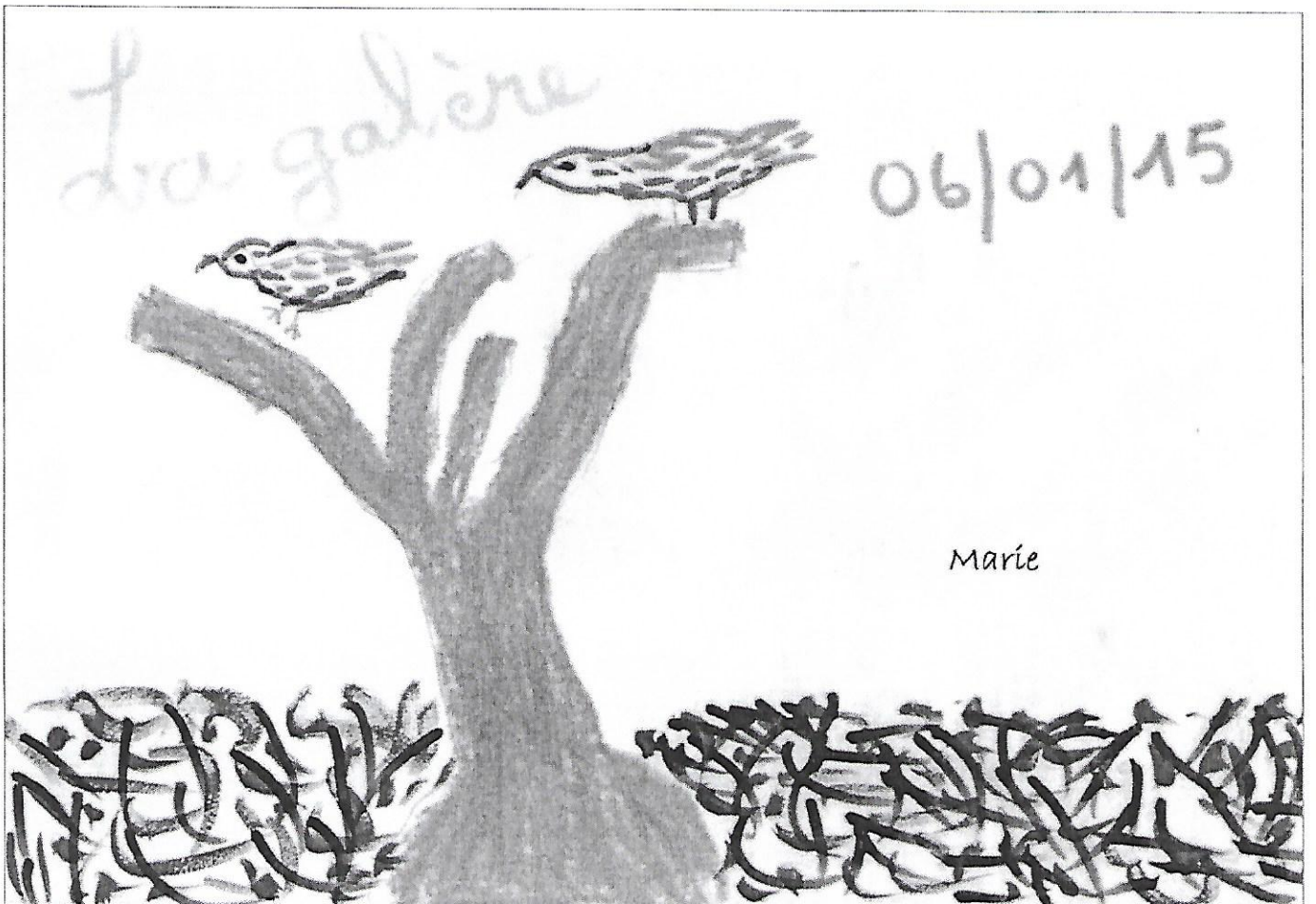
L'évolution s'est faite en dents de scie du fait d'une inobservance thérapeutique. Depuis 3 années, elle est stable sous antipsychotiques. Marie est suivie à titre externe et bénéficie d'une assistance du CNHUPC pour l'achat de ses médicaments. Elle a été reconvertie en vendeuse de yaourt dans le centre.

Marie s'est inscrite à l'ARSEA depuis octobre 2013 et est un membre régulier. Elle y pratique le dessin, la photographie d'art et le groupe de parole (figure 1, 2, 3, 4 et 5).

Source : Marie ARSEA 2014 - La jalousie - Figure 1



Source : Marie ARSEA 2015 - *La crêpe* - Figure 2



Source : Marie ARSEA 2015 - *La galère* - Figure 3



Source : Marie ARSEA 2015 - *Le CFA* - Figure 4



Source : NASAM/ARSEA 2015
Marie en séance de photographie d'art - Figure 5

Cas 2 : Roger

Roger aux antécédents d'alcoolisme familial, est un agent d'entretien âgé de 34 ans séparé d'avec son épouse, est père de 3 enfants. Il est le garçon unique de ses parents. Roger a été amené le 10/11/2014 (date de 1ère consultation) par sa sœur et sa mère pour consommation d'héroïne.

L'entretien et l'examen retrouvent :

- une initiation au cannabis et au tabac depuis 2005 avec une dépendance psychique et physique suite à une déception amoureuse,
- une consommation d'alcool et d'héroïne depuis 2012 avec une dépendance psychique et physique suite à sa séparation d'avec sa femme,
- un syndrome dépressif.

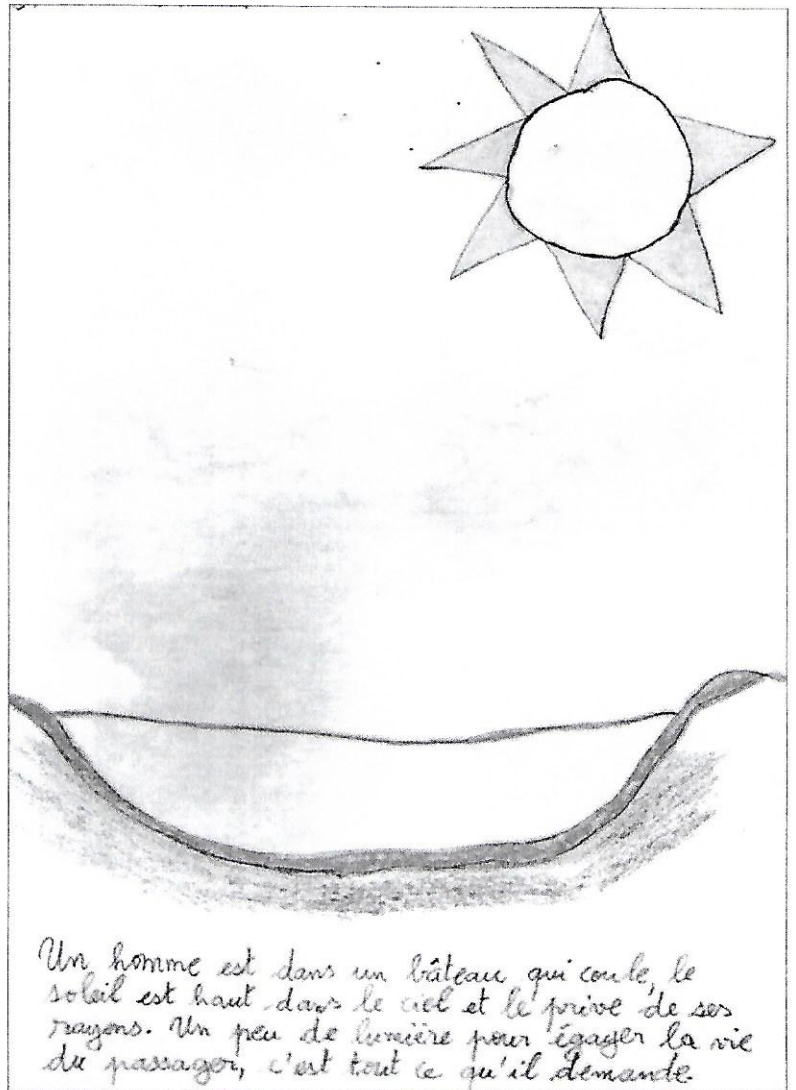
Le diagnostic de polytoxicomanie a été retenu.

Il a bénéficié de :

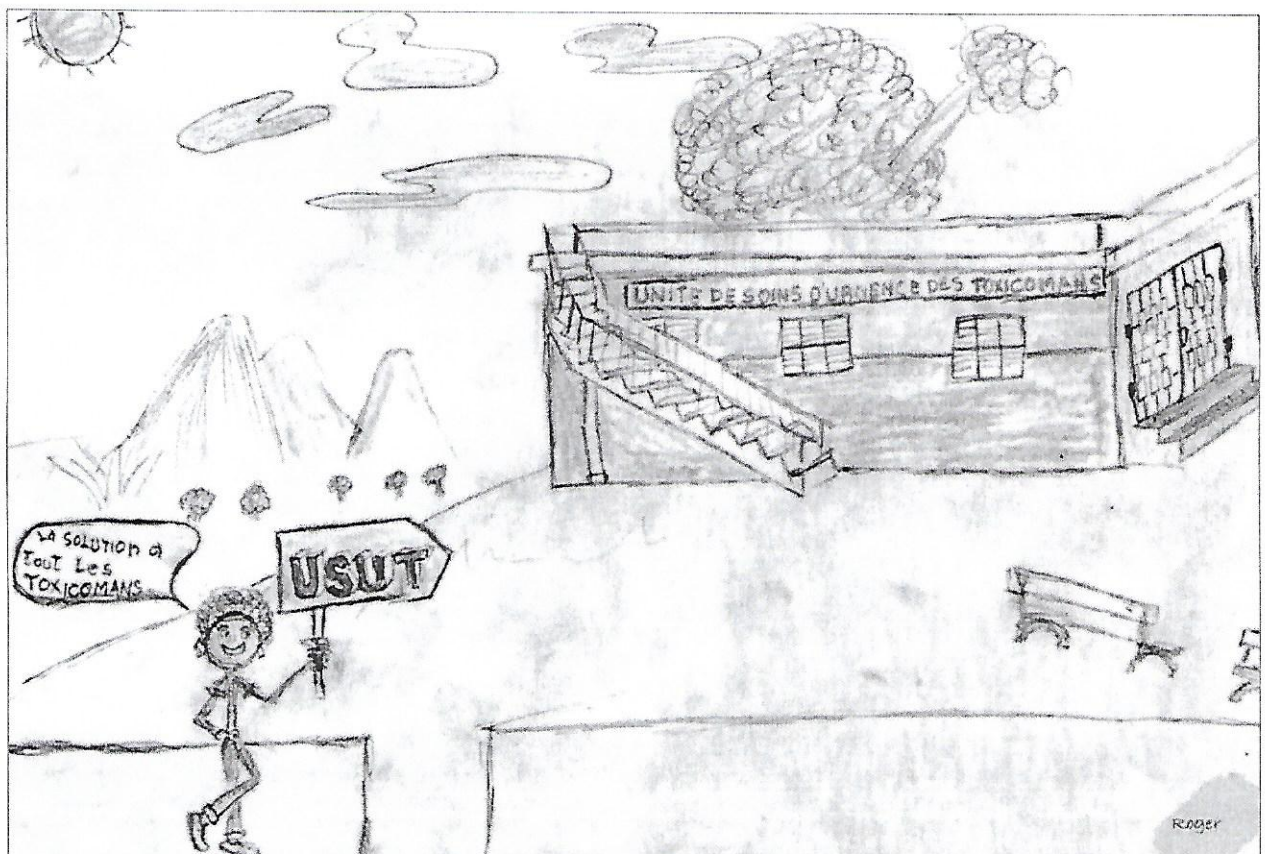
- psychothérapie motivationnelle et systémique,
- cure de désintoxication pendant 25 jours,
- chimiothérapie.

L'évolution est favorable mais il persiste un craving modéré. Roger est suivi en ambulatoire.

Roger s'est inscrit à l'ARSEA en institution. Il a pratiqué particulièrement le dessin (figures 6 et 7). Marie et Roger participent régulièrement à l'Atelier de Réinsertion Sociale et d'Expression Artistique (ARSEA).



Source : Roger ARSEA 2014 - Un rayon du soleil - Figure 6



Source : Roger ARSEA 2015 - La reconnaissance - Figure 7

Déroulement de l'ARSEA

L'ARSEA est un groupe ouvert lancé officiellement le 11 juillet 2013 par notre cher et regretté professeur TOGNIDE Matthieu qui était le directeur du CNHUPC. Son objectif est de faire ressortir l'intériorité, la créativité, l'esprit d'innovation des patients mais aussi leur apprendre l'art plastique. Par ce creuset, l'atelier va permettre aux usagers du centre de s'occuper, de s'exprimer voire de se réinsérer (Rapport ARSEA N°1, 2013).

L'atelier est animé par des artistes plasticiens, des médecins, des psychologues, des infirmiers, des aides-soignants, les assistants sociaux. Les patients hospitalisés ou non y participent. L'ARSEA se déroule au sein de l'Unité de Soins aux Toxicomanes (UST) du CNHUPC. Patients et animateurs se réunissent deux fois par semaine : les lundis et jeudis de 11 heures à 16 heures. Les principales activités de l'ARSEA sont les arts plastiques, la photographie d'art, le groupe de parole, l'écriture et la lecture.

Au cours de l'atelier de peinture et de dessin, des noms sont donnés aux œuvres et des discours y sont posés par les patients eux-mêmes. À partir de ces éléments, le psychologue engage avec le patient un travail de longue haleine sur la vie du patient, ses difficultés, ses attentes, son diagnostic actuel, ses chances de réinsertion en famille et en société.

Depuis le lancement, en 2013, plus de cinquante patients ont eu l'opportunité de fréquenter cet espace artistique, les uns pour la peinture, les autres pour la photographie d'art ou encore pour les deux (Rapport ARSEA N°1, 2013). Le taux de fréquentation de l'atelier en 2014 est en moyenne de 10 personnes par séance pour un sexe ratio de 8,5 en faveur des hommes. Selon le rapport de l'ARSEA du 1er trimestre 2015, plus de cent (100) personnes ont franchi la porte de l'atelier.

La description de l'atelier associée aux vignettes cliniques nous a permis de mener une discussion.

Discussion

Art-thérapie : une expérience ailleurs et ici

La psychothérapie à médiation artistique se pratique au Centre Hospitalier Universitaire de Libourne. Les ateliers d'expression artistiques y "sont véritablement inscrits dans une perspective de sens et de durée" (ARCHAMBEAU S., 2010). À Libourne, "chaque semaine une quarantaine de participants en franchissent le seuil" (ARCHAMBEAU S., 2010). Ce qui n'est pas encore le cas de l'ARSEA. Car, créé officiellement depuis juillet 2013, il réunit actuellement 10 participants en moyenne par séance. En 2015, plus de 100 patients y ont fait recours (Rapport ARSEA 1er trimestre 2015). Ce faible taux de fréquentation pourrait s'expliquer par le fait que l'atelier se déroule à l'Unité des Soins aux Toxicomanes qui est une unité fermée. Aussi, plusieurs usagers du CNHUP ne sont pas informés de l'existence d'un tel atelier. Il faut y ajouter les difficultés des animateurs à faire déplacer les patients qui sont sortis définitivement et

qui résident loin du centre. L'ARSEA a donc besoin de soutiens des autorités politico-administratives pour son développement.

Malgré ces difficultés, à travers ces diverses activités, l'atelier constitue sans aucun doute un espace vivant occupationnel et thérapeutique à travers l'expression artistique des patients. "Ce sont des espaces de transition, où le contenant et les contenus thérapeutiques sont censés offrir un autre mode d'accès aux angoisses et aux conflits psychiques des patients." (Rachel BOCHER, Catherine PORCHER, 2013). Les participants à Libourne "trouvent le bout du chemin qu'ils veulent. Les effets de vie qui s'y produisent témoignent plus que tout de l'importance de leur existence". (ARCHAMBEAU S., 2010). Au CNHUP, les séances se déroulent dans une ambiance conviviale permettant aussi bien aux participants qu'aux animateurs d'échanger un instant de bien-être. Pour les patients, "des processus d'individualisation et de symbolisation sont possibles. Pour les soignants, c'est une ouverture vers la créativité, un enrichissement à leur pratique quotidienne et la possibilité d'accéder autrement au monde intérieur des patients." (Rachel BOCHER, Catherine PORCHER, 2013).

ARSEA : la parole sans voix

La production artistique est un moyen d'expression lorsque l'expression orale fait défaut. Plusieurs centres psychiatriques ont fait l'expérience de l'art comme moyen d'expression mais aussi comme moyen d'occupation et de réinsertion professionnelle.

Le malade, à travers l'art, crée. Cette création procède "d'un investissement global, d'une nécessité, d'une urgence à donner corps aux formes, aux images qui envahissent leur monde intérieur" (ALBANE S. 2011). Youssef MOURTADA trouve à travers le dessin de son patient que "ce dernier a essayé de colmater ses fractures narcissiques par son savoir botanique... Il a tracé son corps à travers son dessin, qu'on peut qualifier par excellence d'une planche d'embryologie psychique." (Youssef MOURTADA, 2013).

L'art comme une certaine projection de soi sur quelque chose, du graphisme, des peintures, des dessins, l'art oratoire, des mises en scène, crée dans le même temps une parenthèse et un brassage dans le système de soins.

Ainsi, "ils créent dans la solitude, le silence, la clandestinité, parfois dans la rébellion, imperméables aux normes et aux valeurs collectives. À l'aide de moyens et de matériaux généralement inédits, ces artistes proposent des solutions formelles originales et singulières, très construites" (ALBANE S. 2011).

ARSEA : l'expression d'un monde intérieur

Les dessins ne sont pas anodins car "derrière toutes ces œuvres, il y a des histoires très fortes d'hommes et de femmes" (ALBANE S. 2011). À défaut de parole orale, ils se servent de l'art pour s'exprimer et dévoiler les pensées, les désirs intimes de leur cœur. Il s'agit d'une expression de leur monde intérieur.

Certains sont comme Georges ADEAGBO qui collectionne des objets divers et les assemble pour leur donner un sens particulier. "Ses œuvres racontent sa propre histoire et la grande histoire, par exemple celle de l'arrivée des missionnaires en Afrique. C'est une pratique artistique qui le fait passer pour un fou, au point de se voir interner à plusieurs occasions" (CHRISTOPHE D., ANDRE M. 2005).

Ces artistes occasionnels créent sans aucunes notions de l'art et sans se soucier du regard de l'autre. "Ces œuvres sont largement indemnes d'influences issues de la tradition artistique car leurs créateurs ne se préoccupent, ni du regard d'autrui, ni de la destinée de leur production. Ils ne trouvent une raison d'être – ou une issue – qu'à travers leurs fictions et fantasmes, réinventant un modèle de liberté qui n'appartient qu'à eux." (ALBANE S. 2011).

C'est ainsi que Marie et Roger ont pu exprimer leur monde intérieur à travers le dessin et la photographie d'art. Ces différents éléments n'avaient pu être décelés par les thérapeutes.

« Le visiteur de l'œuvre » des productions de l'art brut invite à une approche émotionnelle et à une participation affective. Aussi, la plupart des visiteurs délaissent des appréciations rapides et simplistes "j'aime" ou "je n'aime pas", éprouvant plutôt le désir de comprendre et de ressentir ces œuvres : « ce sont des tableaux qui parlent, qui bousculent les choses, qui font réfléchir ». (LUCIENNE P. 2010).

C'est à travers cette forme de parole que Marie et Roger nous parlent et nous interpellent.

Marie, femme séparée d'avec son mari depuis le début de la maladie a exprimé la "jalousie". « Un cœur qui voit tout est jaloux » dit elle (confère figure N°1). En effet, elle dessine un cœur qui a un visage et surmonté d'une rose. Selon Marie, pour que la femme soit heureuse dans le couple, elle doit être aveugle et se garder de tout voir.

Marie, est actuellement une dame corpulente mais elle était une ancienne sprinteuse. Pour garder la ligne et plaire à son mari elle désire posséder une paire de crêpes. C'est ce qu'elle a exprimé dans le dessin de la crêpe (figure 2).

Seule, elle doit se réinsérer dans la vie. Face à ses difficultés financières, elle a dessiné la "galère" (confère figure 3). Il s'agit d'un arbre mort. Paradoxalement, sur cet arbre mort, elle dessine deux oiseaux. Est-ce un signe d'espoir ?

Oui, un espoir de posséder de l'argent. Son désir de l'argent serait tellement si fort qu'elle le manifesta par le dessin de l'icône du CFA (figure 4).

Roger est dans un autre registre.

Son premier dessin est ce que nous avons intitulé : « un rayon du soleil » (confère figure 6). Il inscrit sur son dessin : "un homme (qu'il ne dessine pas) est dans un bateau qui coule, le soleil est en haut dans le ciel et le prive de ses rayons. Un peu de lumière pour égayer la vie du passager, c'est tout ce qu'il demande." Ces mots permettent de comprendre sa peine, son désarroi mais surtout sa difficulté à bénéficier du rayon de soleil qui peut être ici un bien être ; la santé mentale. Il met ainsi en exergue les trois éléments de l'étiopathogénie de la toxicomanie à savoir :

- le sujet lui-même par sa personnalité, sa pathologie
- le produit consommé,
- l'environnement.

Ces éléments ont permis de cerner sa demande et de mettre en œuvre les différentes psychothérapies. Il a donc été secouru par l'UST. Son bateau n'a pas coulé.

Après son hospitalisation, Roger est resté membre régulier de l'ARSEA. Très satisfait de son séjour à l'UST, il manifeste sa reconnaissance à l'équipe de soins. Il représente un homme qui indique sur un panneau que l'UST est la solution à tous les toxicomanes (figure 7).

Conclusion

L'art est une parole. Cette forme d'expression est utilisée depuis le 11 juillet 2013 au CNHUPC. Certains patients ont produit plusieurs tableaux qui nous interpellent. Outre le volet expression, l'atelier est un outil occupationnel thérapeutique et de réinsertion professionnelle. Ces divers faits nous permettent de dire que l'ARSEA n'est pas un mythe mais une réalité au CNHUPC. L'atelier outil d'expression permet à la fois aux patients et aux animateurs d'assouvir une passion et d'avoir une bonne santé mentale. Une étude plus approfondie est nécessaire pour évaluer l'atelier.

Bibliographie

1. ALBANE S. 2011. Art, folie et alentour (Santé mentale). L'empathie dans les soins N°158 mai 2011
2. ARCHAMBEAU S, l'atelier d'expression en psychiatrie. L'expérience de Libourne. Trames éditions Erès, 2010 Page 18
3. CHRISTOPHE D., ANDRE M. 2005 L'art africain contemporain. Edition scala paris p75 à 79
4. DUBOIS AM. De l'art des fous à l'œuvre d'art. Paris : Edite/CEE ; Tome 3, 2009
5. DUBOIS AM, Les psychothérapies à médiation artistique In : GUELFY J-D, ROUILLON F. Manuel de psychiatrie 2e édition Elsevier Masson SAS 2012 : 668 – 672
6. EY Henri et Col. Manuel de psychiatrie paris 6e édition Elsevier Masson 2013 : pp 1003 - 1004
7. LUCIENNE P. 2010 l'art brut nouvelle édition Flammarion paris pp 318
8. Rachel BOCHER, Catherine PORCHER. 2013 L'art en plus. Psy Cause 62 pp 4 - 8
9. SYLLA A., SEYDI A., SENGHOR F, GUEYE M. Les activités artistiques et occupationnelles à visée thérapeutique au service de psychiatrie du CHU de Fann. Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale, 2002, 5, 52 : 74-76.
10. Youssef MOURTADA. 2013 L'art du patient et l'art du thérapeute. À propos d'un cas clinique Psy Cause 62 pp 9 - 11